



Formation Spécialisée du 31 mars 2026 Déclaration Liminaire CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais

Monsieur le président

Dans un contexte mondial anxiogène de guerres, de violences et de baisse du pouvoir d'achat avec récemment une hausse radicale du prix du carburant, pour ne citer que cela, le contexte à la DGFIP est tout aussi anxiogène : baisse du nombre d'emplois, dysfonctionnements informatiques récurrents avec entre autres : panne Hélios et panne Adonis, fuite des données Ficoba, la mise en place chaotique de la facturation électronique et l'application Gesloc toujours dans un état ne permettant pas de rendre un service public décent et ceci depuis sa mise en place...

A cela s'ajoutent les violences verbales subies par les agents au quotidien lors de leur mission d'accueil, accueil de plus en plus important et chronophage, ne nous permettant plus d'effectuer nos tâches et le traitement des dossiers. Preuve en est du nombre important de fiches de signalements (sans compter toutes celles qui ne sont pas faites, mais dont nous avons écho par les retours des collègues épuisés). Insultes sur la qualité de notre travail, insultes tout court, dévalorisation sont le quotidien de nombreux agents. L'accueil, par tous les canaux et de plus en plus dématérialisé, est une source importante de souffrance au travail, et ce dans des services variés, d'autant plus quand les outils informatiques fonctionnent de manière erratique.

Sur ce sujet particulier : la CGT Finances Publiques 62 demande à la direction locale de prendre ses responsabilités et de déclencher l'article 40 à chaque situation qui le nécessite.

Depuis des années, nous assistons à un « fonctionnaire bashing », sans réelle réaction de notre employeur, il faut que cela change et que l'administration fasse en sorte que nous soyons respectés dans l'exercice de nos missions, que cela soit au niveau national, mais également local.

A cela s'ajoutent l'environnement de travail qui se dégrade : densification, lieux de travail bruyants du fait d'organisation en plateau et d'absence de pièces dédiées pour l'accueil téléphonique, mauvaises isolations thermiques comme phoniques. De cela résulte une difficulté de concentration pour travailler, tant l'environnement est bruyant.

Dans la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2025-2026, il est écrit en préambule « La préservation de la santé physique et mentale, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail des agents constituent un enjeu prioritaire pour les ministères économiques et financiers (MEF). Celui-ci s'est traduit, depuis plusieurs années, par une politique ambitieuse, dotée de moyens humains et financiers importants, élaborée avec les directions et concertée avec les organisations syndicales. Cette politique repose sur un réseau d'acteurs ministériels et sur un budget dédié. »

L'intention des mots est louable, dommage que ça ne reste trop souvent que des mots, car la réalité du quotidien des collègues est bien différente et signaler lors de cette instance que les collègues ne se sentent ni entendus, ni protégés est un euphémisme.

La CGT Finances Publiques 62 demande la mise en place de formation PSSM depuis 2 ans, ces formations semblent en passe de devenir une réalité cependant la CGT Finances Publiques 62 alerte sur le fait que celles-ci ne doivent pas être des formations à minima histoire de cocher les cases de cette note d'orientation mais bien un outil profitant à l'ensemble des collègues du département qui pourra prémunir certains risques psycho-sociaux et éviter des drames pour lesquels nous avons pu être témoins impuissants et qui grèvent encore plus notre santé mentale à toutes et à tous.

En résumé, pas assez de personnel, trop de menaces, de violences verbales tolérées et un environnement de travail dégradé.

La CGT demande des conditions de travail améliorées : plus d'agents titulaires, des sanctions plus systématiques lors d'agressions verbales de la part des contribuables et des lieux de travail plus adaptés à la complexité de nos missions.

A cela s'ajoute la composante pouvoir d'achat qui, comme continue de le dénoncer la CGT Finances Publiques 62, ne cesse de fondre comme neige au soleil. Cela a des répercussions et participe aussi à l'aggravation des risques psycho-sociaux. Récemment les budgets des collègues sont d'autant plus grevés par l'augmentation du coût du carburant.

Afin de minimiser cette perte de pouvoir d'achat, La CGT Finance Publiques 62 demande l'application de l'article 17 du protocole télétravail Fonction Publique (télétravail exceptionnel) du fait de l'explosion des prix du carburant pour les collègues qui en subissent les effets directs.

Les élus FS :
Julien ALEKSANDEREK
Romain JOURDAIN

Experte :
Elodie Immery